



Cavamac et carsat date effet liquidation des droits retraite

Par **patbali**, le **22/10/2015** à **17:39**

BONJOUR marque de politesse [smile4]rnj ai fait une demande d emploi retraite partiel en date de fevrier auprés de la carsat .cotisant aujourd hui a la cavamac je fais ma demande acetate caisse des accord de liquidation des droits de la carsat soit mois de mai .la cavamac m ayant dis que ma demande devait etre formulé si accord de liquidation de la carsat .la carsat notifie que la date effet est au 01 04.aujourd'hui la cavamac refuse de regler a partir de cette date prétextant que la demande auprés de leur service n'a était formule qu au mois de mai(date a laquelle j ai était informe de l accord de liquidation des droits.et que leur date d effet ne part qu au trimestre suivant... il me demande de voir avec la carsat pour ne prendre effet qu a compter du moi de juin...tout cela parce que il n'y a pas de coordination entre ces deux caisse.. que dois je faire**MERCI**